

L'école 44 émancipée



Bulletin de l'École Émancipée de Loire-Atlantique

n° 36

décembre

2013

1 €

20 milliards de crédit d'impôt aux entreprises, plus de 1000 plans sociaux en un an, 14,7 % de la population relevant de la pauvreté... Les chiffres sont implacables. Et les organisations syndicales ont une grande responsabilité pour faire face à cette crise multiforme.

Politiques libérales

L'austérité généralisée continue de saigner les populations d'Espagne, de Grèce ou du Portugal en engraisant toujours plus les spéculateurs en tout genre car le capitalisme financier est bien sorti de la crise, lui. En France, la population doit faire face à une avalanche de plans sociaux dans lesquels les premiers effets de l'ANI se font sentir. Même lorsqu'elles font des profits, les entreprises licencient, légitimées par un discours gouvernemental qui ressasse à l'envi l'ineptie de la réduction du « coût du travail ». Hollande est bien le "président des patrons" (Libération 10/09//2013), le "président des entreprises" (le Monde 03/01/2014) à l'initiative d'un affreux "pacte de responsabilité" avec le patronat. Et à part sur le mariage pour toutes et tous, les renoncements du gouvernement se succèdent : réforme des retraites, cadeaux fiscaux aux entreprises, hausse de la TVA. La Fonction publique est aussi dans le collimateur, et les suppressions de postes sont toujours une réalité (- 2144 postes au projet de loi de finance 2014).



Dans l'éducation

Dans l'éducation, le chantier Métiers s'est ouvert à la fin de l'année avec à la clef un probable alourdissement des missions obligatoires. Sous couvert de rénovation, il est impensable pour nous que le statut évolue contre l'intérêt des personnels. Sans même parler d'améliorations attendues par les personnels : réduction du temps de travail, augmentation des salaires, mise à distance des pressions managériales. Les assises de l'éducation prioritaire se sont déroulées dans la plus grande opacité. Et il serait particulièrement dramatique que ce chantier débouche sur une réduction de la carte de l'éducation prioritaire ou sur une généralisation de la politique ECLAIR. Et le doute est permis car les politiques éducatives mises en œuvre par Peillon ne vont pas dans le sens attendu par la profession : continuité de dispositifs contestés (LPC, socle, ECLAIR, Lycée Chatel, conseil pédagogique), et nouvelles mesures contestables (cycle et conseil communs école-collège, lien réaffirmé entre école et entreprise, « rénovation » de la voie professionnelle et territorialisation de l'école). Quant à la réforme des rythmes scolaires qui a cristallisé la colère des enseignants du premier degré et des personnels communaux sur leurs conditions globales de travail, elle s'est faite dans la précipitation, sans la concertation nécessaire et surtout sans les moyens indispensables (financier, personnels qualifiés...). Sans améliorer le rythme de l'enfant, la réforme entraîne une dégradation des conditions de travail de tous et creuse

ÉDIPÉ

Sommaire

- 3 En grève le 13 et poursuivre les mobilisations
- 4 Interview de Marie Guernigou, représentante CGT ATSEM, au sujet de la lutte entamée à Nantes depuis début octobre

Revue trimestrielle
N°CPPAP : 1106G85704
Dépôt légal : décembre 2013
Directeur de la publication :
Benoît Bossard.
Abonnement annuel : 10 €.
Imprimeur :
FSU
8 place de la gare de l'État
case postale n°8
44276 Nantes cedex 2

les inégalités entre les territoires.

Une offensive réactionnaire qui se nourrit de la crise sociale

La "manif pour tous" et "le printemps français" ont propagé un discours très réactionnaire sur la famille. Le débat sur la prostitution a été marqué par un manifeste indigne. Les discours sécuritaires se multiplient, engendrant l'amalgame éculé entre pauvreté, immigration et délinquance... Jusque dans les rangs du gouvernement fleurissent les expressions de rejet à l'égard des Rroms et des immigrés. Ne soyons pas étonné-es, par conséquent, si se développe une idéologie nauséabonde de rejet de l'autre et de xénophobie décomplexée : attaques racistes, mâtinées de sexisme et d'homophobie, contre la ministre Taubira, délires antisémites sur Internet, montée en puissance du FN dans les sondages et les élections partielles. Et les réponses autoritaires et liberticides du gouvernement qui envisage de faire interdire des spectacles au lieu de combattre les idées que ces derniers véhiculent sont inacceptables. Elles pourraient même servir la cause qu'elles prétendent combattre. D'ailleurs, comment ne pas voir que les dénis démocratiques accumulés, de la ratification du TCE après le NON majoritaire à la poursuite des orientations sarkozystes après sa défaite, constituent, au fur et à mesure, des dangers pour la démocratie et les droits dans ce pays ?

Car si la colère est palpable, elle ne s'exprime pas nécessairement là où on l'attendait, ni sous les formes que l'on espérait, comme lors de l'explosion sociale qu'a connue la Bretagne, où se sont mêlées les revendications urgentes sur l'emploi, la mise en cause légitime du système de production européen, et des revendications poujadistes surfant sur le prétendu "ras-l'bol fiscal". Voir aussi les salarié-es de la grande distribution manifester, avec l'aide de leurs patrons, pour la liberté de travailler le dimanche laisse un goût amer. Et à part sur le dossier des rythmes scolaires qui a suscité de vives réactions syndicales, force est de constater la faible emprise du syndicalisme de lutte et de transformation sociale sur les explosions de colère qui peinent dès lors à déboucher sur des réponses globales progressistes. Il faut transformer la colère sociale en mobilisations sur des revendications claires. Si les syndicats ne

prennent pas leurs responsabilités dans ce domaine, la colère sera dévoyée par d'autres.

La responsabilité des forces sociales progressistes : offrir des réponses revendicatives et des mobilisations conséquentes

Après une certaine atonie du mouvement social depuis l'élection présidentielle, incluant la faiblesse des mobilisations sur l'ANI ou les retraites, des éléments significatifs de « réveil » existent aujourd'hui. Les mobilisations sur les rythmes ont en effet été conséquentes, et très médiatisées ; les lycéen-nes ont su réagir pour dénoncer le sort fait à Katchik et Leonarda et la politique migratoire de ce gouvernement ; le mouvement social en Bretagne, aussi complexe soit-il, a révélé de réels potentiels de mobilisation ; les manifestations contre le racisme ont révélé un sursaut salutaire.

Il est décisif désormais de faire en sorte que le mouvement syndical surmonte ses divisions et soit en capacité d'offrir aux salarié-es, aux populations une remobilisation d'ampleur permettant de stopper les régressions en cours. La question d'un appel à une grève interprofessionnelle est réellement à l'ordre du jour pour redonner confiance aux salarié-es et montrer la détermination des syndicats à s'opposer à la casse sociale tout en développant des propositions de ruptures avec les politiques néolibérales (notamment sur l'emploi et le pouvoir d'achat). Pour la FSU, après la toute petite "semaine d'interpellation" sur le pouvoir d'achat en décembre dans la Fonction publique, il faut maintenant porter les revendications des salariés des FP dans ce cadre interprofessionnel : salaires, postes, conditions de travail.

La FSU doit rapidement proposer aux autres organisations de la fonction publique un appel à la grève dans le cadre des actions interprofessionnelles du début de l'année 2014 et la construction d'un vaste plan de mobilisation sociale pour les mois prochains sur la base d'une plate-forme nationale discutée et validée par les salariés.

En grève le 13 et poursuivre les mobilisations

Au retour des vacances d'octobre, l'Éducation nationale a connu deux journées d'actions et de grève : les 13 et 14 novembre. La FSU de Loire-Atlantique avec les syndicats concernés que sont EPA-FSU et le SNUipp-FSU, a choisi la date du 13 car il s'agissait d'une action interprofessionnelle avec la CGT et Solidaires. La fédération n'a jamais opposé les deux dates car elles s'inscrivent dans la même démarche : dénoncer la politique à l'emporte-pièce du gouvernement en matière d'école. Ce que nous opposons ; ce sont les revendications et les modalités d'actions.

L'École Émancipée s'est retrouvée pleinement dans cette dimension interprofessionnelle car elle-seule permet de converger vers une mobilisation large de tous les salarié-es. Partout où c'est possible, il est important de construire un rapport de force à même de faire reculer le gouvernement mais aussi les municipalités, trop heureuses de lancer la municipalisation de l'École.

mées. De nombreuses communes ont fonctionné sans cantine ni accueil périscolaire. Le rectorat a fait état d'un pourcentage de grévistes dans le premier degré dépassant les 20%. Ailleurs, en France, dans plus de 50 départements, des grèves ont lieu les 13 et 14 avec partout un constat de fortes mobilisations.

Seule la direction nationale du SNUipp-FSU n'avait pas vu venir ce mécontentement grandissant, trop occupée à accompagner les réformes Peillon. Suite à ces journées d'action, un changement significatif de ligne syndicale s'est opérée et le SNUIPP-FSU a mis en débat le principe d'une grève dans les premiers jours de décembre sur les conditions de travail et les rythmes. La grève du 5 décembre a été une nouvelle étape de la mobilisation mais l'appel du SNUIPP-FSU est resté trop corporatiste avec l'absence de visions fédérale et interprofessionnelle. Il est regrettable que la direction du SNUIPP-FSU oublie son appartenance à la FSU et la nécessaire construction fédérale du rapport de force.

En Loire-Atlantique, la FSU a gardé un appel interprofessionnel, le seul à même de forcer le gouvernement à suspendre le décret sur les rythmes, à ouvrir de nouvelles négociations et à faire converger les luttes. La mobilisation n'a pas eu le succès escompté en terme de grévistes et de manifestant-es. Mais, elle a permis de continuer le débat avec les collègues venu-es de tous les champs professionnels concernés.

La FSU a rappelé lors du Comité Départemental de l'Éducation Nationale son opposition au décret et à sa nécessaire réécriture.

La bataille continue mais il convient maintenant de lier la question des rythmes aux dégradations des conditions de travail, à la refondation Peillon, copie rosâtre de la politique des ses prédécesseurs.

Bernard Valin



L'objectif syndical partagé au sein de la FSU 44 est l'ouverture de négociations pour faire aboutir nos revendications. Le constat est sans appel : cette refondation de l'École est pour l'instant un échec car elle ne résout pas les difficultés de l'École, ne permet pas de résoudre les difficultés des élèves et n'apporte aucune modification structurelle sur nos conditions de travail.

La journée d'action du 13 a débouché sur une mobilisation de près de 600 personnes à Nantes et de 200 à St Nazaire. Plus d'une cinquantaine d'écoles étaient fer-

Interview de Marie Guernigou, représentante CGT ATSEM, au sujet de la lutte entamée à Nantes depuis début octobre

Bonjour Marie, peux-tu te présenter ?

Je suis ATSEM à la Ville de Nantes depuis 11 ans et comme beaucoup de mes collègues, c'est un métier que j'aime et qui me passionne.

Pourquoi ce mouvement ?

La mise en place de la réforme précipitée de la réforme des rythmes a considérablement dégradé nos conditions de travail et en a augmenté la charge en créant de nouvelles missions et responsabilité. Tout cela, bien entendu, sans aucune reconnaissance ni salaire supplémentaire. Depuis plus d'un an, la CGT n'a eu de cesse d'interpeller la collectivité sur les risques éventuels. Les quelques prétendues réunions de concertation n'ont pas permis d'anticiper les problèmes et n'ont fait qu'exacerber les tensions. Ce qui a eu pour effet de déclencher la colère des agents.

Quelle est la mobilisation ?

Les personnels des écoles se sont mobilisés massivement en faisant des débrayages et en se rassemblant devant les grilles de l'Hôtel de Ville. Ils ont également participé aux réunions d'infos organisées par la CGT.



Comment se passe vos rapports avec FO ?

La CGT des Territoriaux de la Ville de Nantes a avant tout pour objectif de défendre les conditions de travail des agents. Il n'était donc pas question de s'engager, au niveau local, sur une demande d'abrogation de cette réforme. Par conséquent, une intersyndicale devenait impossible.

Comment se passe les négociations avec la mairie ?

Pour la collectivité, « la rentrée s'est bien passée pour tous les enfants nantais ». Le ton était donné ! Il a donc fallu insister pour être entendus par les responsables de services afin d'ouvrir de véritables négociations. Si nous avons pu obtenir quelques avancées, nous ne sommes pas dupes : c'est le mécontentement des usagers qui les a forcés à réagir, l'amélioration de nos conditions de travail n'étant pas leur priorité.

Que tires-tu comme constat de ce mouvement ?

Les personnels des écoles ont su montrer qu'ils étaient déterminés et qu'ils veulent exercer leur métier dans de meilleures conditions pour un service public de qualité. S'ils ne constatent pas d'avancées significatives dans un futur proche, il n'est pas à exclure que la mobilisation reprenne.

Calendrier :

22 février 2014 : grande manifestation interrégionale contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes à Nantes

*Abonnez-vous, nous avons besoin de votre soutien
financier pour faire vivre ce bulletin*

Rejoindre l'École Émancipée 44 :

abonnement au bulletin de l'Éé 44 : 10 euros
adhésion au groupe départemental de l'Éé : 5 euros
abonnement à la revue nationale de l'Éé : 30 euros

Contacter l'École Émancipée 44 :

Par courrier : Éé 44 c/o FSU
8 place de la gare de l'État, CP n°8
44276 NANTES Cedex 2

Par courriel : ee44@wanadoo.fr

Par téléphone : 06 78 69 80 13

